



TOURISME ACCESSIBLE
EN WALLONIE

10 ans d'évolution



La Wallonie est historiquement impliquée dans le développement du tourisme social qui favorise le bien-être de tous. Depuis plusieurs années, le Commissariat général au Tourisme développe des politiques en faveur d'un tourisme pour tous, durable et inclusif. Les personnes en situation de handicap et à besoins spécifiques font partie de ses cibles prioritaires.

En 2024, la collaboration entre le Commissariat général au Tourisme et l'asbl « Access-i » fête ses 10 ans. Ce petit document a pour objectif de retracer (dans les grandes lignes) cette belle évolution qui permet d'arriver à une offre touristique accessible de plus en plus riche et variée.

Au fil de différents témoignages, redécouvrez le début d'une histoire qui n'est pas près de s'arrêter !

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| 1. Une volonté politique et institutionnelle | 03 |
| 2. La création d'un véritable outil | 04 |
| a. La naissance d'un outil « sur-mesure » | 04 |
| b. L'implication du secteur touristique | 05 |
| c. L'asbl Access-i | 06 |
| d. La certification | 07 |
| 3. Dix ans d'une belle évolution | 08 |
| 4. Temps forts | 10 |
| 5. Le mot de la fin | 14 |

1. Une volonté politique et institutionnelle

Le tourisme est un levier clé du développement sociétal et économique de la Wallonie. Il véhicule des valeurs d'ouverture et de partage et constitue un moteur important pour une société plus positive, humaine et prospère.

Le contexte que nous connaissons est difficile: les inégalités se creusent, le pouvoir d'achat diminue, et la population vieillit. Nous devons plus que jamais être attentifs à l'accès à tous aux sites et infrastructures touristiques. Au Commissariat général au Tourisme (CGT), nous le sommes depuis le début.

Le premier Commissaire général au Tourisme, Arthur Haulot, a été un des membres fondateurs de l'Organisation internationale du Tourisme social (ISTO) en 1963. Le CGT en est toujours un membre actif à l'heure actuelle.

Dans sa Déclaration de Politique régionale (2024-2029), le Gouvernement wallon met en avant l'importance de

- favoriser l'autonomie et une meilleure intégration des personnes en situation de handicap*
- viser une accessibilité universelle qui s'impose aux différentes composantes de la vie publique*
- déployer une stratégie « Accessibilité » à 15 ans en vue de rendre explicite et de simplifier les normes d'accessibilité*

Je suis moi-même particulièrement attentive à ces questions, aux valeurs de solidarité, d'égalité et de responsabilité sociétale et collective qui animent le CGT dans la réalisation de ses missions.

Quand le moment de préparer les vacances approche, comme la plupart des gens, j'aime choisir un lieu de villégiature, un hébergement, des activités... Ces vacances ne sont malheureusement pas à la portée de tous, pour des raisons sociales, économiques ou physiques. Il est de notre responsabilité de mettre en place des solutions pour faciliter l'accès à ces moments de loisirs pour tous les publics.

Nous avons choisi de travailler en réseau avec des partenaires du secteur social et représentatifs des personnes en situation de handicap afin de fixer des objectifs qui soient en lien direct avec les réalités de terrain et les besoins des usagers. Nous collaborons ainsi avec l'asbl Access-i. Cette association réunit un panel d'experts qui accompagnent les acteurs du secteur à se professionnaliser aux besoins de ces clientèles spécifiques avec un objectif: que ces personnes, à chaque étape de leur séjour touristique, puissent vivre une expérience réussie en Wallonie.



Barbara Destrée,
Commissaire générale au Tourisme

2. La création d'un véritable outil



a. La naissance d'un outil « sur-mesure »

Au début des années 2000, différents outils d'évaluation de l'accessibilité existaient déjà (Indice Passe-Partout, Access-City...) et avaient démontré leur utilité. Toutefois, des besoins d'uniformité et de simplification se font sentir, tant du côté des personnes en situation de handicap que du côté des prestataires de service ou des autorités publiques wallonnes (ministre de l'Action sociale et ministre du Tourisme) qui souhaitent un outil unique.

En 2006, les associations représentatives des personnes à mobilité réduite se fédèrent au sein du Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (CAWaB). Celui-ci regroupe aujourd'hui 22 associations. Sa première action significative fut de créer un référentiel en accessibilité, le « [Guide d'aide à la conception d'un bâtiment accessible](#) ». C'est ce guide qui servira de base à la création de l'outil de Certification « Access-i ». En 2010, le CAWaB crée l'asbl Access-i, chargée de gérer cet outil.

Après bientôt 15 ans, la certification Access-i s'est progressivement développée, elle est devenue un outil essentiel à plusieurs égards. Elle permet aux gestionnaires d'infrastructures d'être guidés dans leurs démarches en vue d'améliorer leur niveau d'accessibilité ; d'informer les usagers grâce à un audit détaillé réalisé par des professionnels ; de favoriser la mise en œuvre des politiques publiques et des plans d'investissements !

Mathieu Angelo,
Directeur du Collectif Accessibilité
Wallonie-Bruxelles (CAWaB)



Créée en 2010, l'asbl Access-i vise à :

- **Harmoniser les méthodologies :**
stopper la démultiplication des labels et avoir une cohérence territoriale.
- **Optimiser les ressources publiques :**
éviter le dispersement des fonds publics en soutenant une méthodologie et un outil d'évaluation unique.
- **Simplifier les procédures :**
faciliter le travail des secteurs concernés et des administrations grâce à un interlocuteur unique.



b. L'implication du secteur touristique

En 2012, l'asbl Access-i reçoit le soutien de l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ), organisme gérant les compétences de la santé, du bien-être, de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Le territoire wallon dispose maintenant d'un système d'évaluation unique du niveau de l'accessibilité de lieux ouverts au public, avec une approche unifiée et cohérente.

En 2014, le Commissariat général au Tourisme décide de collaborer également avec l'asbl Access-i en vue de sensibiliser le secteur touristique à la prise en compte de l'accessibilité dans le développement de produits touristiques.

L'objectif de ce partenariat est d'optimiser l'offre, de la diversifier, et d'offrir aux touristes à besoins spécifiques une information précise sur laquelle s'appuyer pour organiser leurs séjours ou activités en Wallonie.

Penser « accessibilité » au niveau du développement de l'offre touristique est un choix qui

- vise au mieux l'autonomie et la sécurité de la personne, ce qui est essentiel pour sa participation à la vie sociale ;
- permet à l'utilisateur en situation de handicap d'être considéré comme un citoyen à part entière, avec ses spécificités.

POUR LE PUBLIC

Développer une offre touristique accessible, c'est permettre aux personnes en situation de handicap, et plus largement à besoins spécifiques, de prétendre à une diversité de choix et de pouvoir voyager aussi aisément que tout le monde.

POUR LE SECTEUR TOURISTIQUE

Disposer d'une chaîne d'accueil totalement accessible, la faire connaître, et apporter des informations précises aux publics concernés, c'est se donner l'accès à une part de marché grandissante et s'engager socialement en tant qu'entreprise.

Un tiers des personnes en situation handicap n'a jamais voyagé ni même participé à une excursion d'une journée en raison de l'inaccessibilité des locaux et des services.

Quand il est question d'accessibilité, on pense souvent aux personnes en situation de handicap. Mais le sujet est en réalité bien plus large : seniors (dont la proportion augmente constamment), femmes enceintes, parents avec une poussette, personnes dans le plâtre... Les personnes ayant des besoins spécifiques sont bien plus nombreuses que ce que l'on imagine.

- Les personnes en situation de handicap représentent plus de 15% de la population dans l'Union européenne.
- 35 à 40% de la population rencontre des difficultés en termes de mobilité.

Sources : AViQ et Europeandisabilityforum



c. L'asbl Access-i

Pour les personnes en situation de handicap, les freins d'accès à l'offre touristique sont liés à un environnement peu accessible et à des services pas toujours adaptés. Et l'information précise quant à cette accessibilité reste manquante. La collaboration que l'asbl [Access-i](#) mène avec le Commissariat général au Tourisme depuis 10 ans apporte des réponses et des solutions à ces freins.

Au cours d'une vie, toute personne est susceptible d'être confrontée à une situation de handicap de manière transitoire ou définitive. Comprendre l'enjeu de l'accessibilité, c'est apporter de la qualité dans l'accès des espaces publics et la chaîne de services.

J'aime rappeler le fait qu'il ne faut pas considérer la personne avec un handicap comme inadaptée au milieu environnant, mais que c'est ce dernier qui peut créer ou amplifier le handicap, et générer l'obstacle social. Agir sur l'environnement est dès lors un effet levier pour permettre aux personnes de regagner en autonomie.

Mais l'accessibilité ne s'improvise pas, elle doit être pensée en amont. Faire auditer son infrastructure, et suivre les recommandations des experts en accessibilité, est une démarche pleine de sens. Elle demande de l'énergie et de l'implication, mais est fondamentale pour communiquer de manière transparente sur le niveau d'accessibilité de son offre touristique. Même si des manquements existent, l'important est de les signaler objectivement afin que la personne en situation de handicap puisse aborder le lieu en toute connaissance de cause.

L'opérateur s'inscrit dans un processus volontaire qui fait preuve de professionnalisme. S'autoproclamer accessible sans connaissance profonde des besoins des utilisateurs risque de négliger le confort, la sécurité et l'autonomie de la personne en situation de handicap. Elle peut alors se sentir non respectée dans ses besoins, et être frustrée de son expérience touristique car la situation déclarée ne correspond pas à la réalité.

Access-i est un outil d'évaluation coconstruit par des experts en accessibilité, des usagers à besoins spécifiques et des associations représentatives du secteur, qui fournit une information technique fiable et vérifiée pour chaque type de handicap. Quand on pense PMR, l'image première qui vient est la personne en chaise roulante, notre analyse va au-delà. Notre travail porte sur 7 familles considérant au sein de celles-ci le handicap moteur, sensoriel et cognitif.

Cédrine Delforge,
Coordinatrice de l'asbl Access-i



L'asbl Access-i travaille avec 6 bureaux d'expertise, professionnels de l'accessibilité. Ces bureaux sont composés d'auditeurs, tous conseillers en accessibilité, architectes ou ergothérapeutes. Sur base d'une convention approuvée par le Gouvernement wallon, l'asbl Access-i se voit confier des missions par le Commissariat général au Tourisme :

- **Sensibiliser** le secteur touristique à l'importance de l'accessibilité ;
- **Auditer, évaluer et accompagner** les gestionnaires touristiques dans toutes les étapes de leur projet ;
- **Certifier l'offre touristique et informer** de manière précise les publics concernés ;
- **Contribuer** à une offre de loisirs pour tous via l'identification et la certification de circuits accessibles en vélo adapté sur les RAVeL et en zone urbaine ;
- **Collaborer** à des projets pilotes en vue de diversifier l'offre touristique accessible.

d. La certification

Une certification Access-i détermine les conditions et les niveaux d'accessibilité d'un espace ouvert au public pour 7 familles de personnes à besoins spécifiques.



LES PERSONNES
EN FAUTEUIL
ROULANT



LES SOURDS



LES AVEUGLES



LES PERSONNES
MARCHANT
DIFFICILEMENT



LES MALENTENDANTS



LES MALVOYANTS



LES PERSONNES AVEC
DES DIFFICULTÉS
DE COMPRÉHENSION

La certification Access-i vise à informer de manière précise les visiteurs et les clients à chaque étape de déplacement sur le site ou l'infrastructure touristique (le parking, l'entrée, les espaces, les niveaux, les sanitaires, la restauration, les activités...).

La Certification rassure les usagers sur les questions qu'ils se posent :

- Cette offre est-elle accessible pour moi? Partiellement ou dans sa totalité ?
- Quels sont les aménagements prévus sur place par les gestionnaires ?
- Dois-je venir accompagné ?

Chaque infrastructure, activité ou événement touristique certifié dispose d'une fiche descriptive et détaillée sur le site www.access-i.be.



COMMENT RECEVOIR CETTE CERTIFICATION ?

À la suite d'une demande provenant du secteur public ou du privé, l'asbl Access-i mandate un bureau d'expertise pour réaliser, selon les besoins du gestionnaire de l'infrastructure ou du site :

- un état des lieux de l'existant afin d'informer les usagers sur l'accessibilité actuelle;
- un état des lieux de l'existant ainsi qu'un cahier de recommandations avec les éléments à améliorer;
- un accompagnement des travaux et aménagements à envisager (analyse de photos et de plans, conseils...).



3. Dix ans d'une remarquable évolution !

En 10 ans, de nombreux gestionnaires d'infrastructures touristiques se sont investis dans la mise en accessibilité de leur produit et sensibilisent leurs équipes à l'accueil des touristes en situation de handicap. Les résultats sont vraiment encourageants !

Tout le travail de sensibilisation mené sur le terrain par le Commissariat général au Tourisme, l'asbl Access-i et ses auditeurs, mais aussi par les Organismes touristiques dont les Fédérations touristiques, permet une réelle « prise de conscience » du secteur.

La mise en accessibilité d'un lieu, c'est un objectif qui prend du temps, qui mobilise les équipes et qui souvent nécessite des investissements. Ça ne s'improvise pas. Ce qui peut en décourager plus d'un. Et pourtant, aujourd'hui, on peut l'affirmer, l'offre touristique accessible en Wallonie s'est bien étoffée et diversifiée. De chouettes projets sont nés et une réelle évolution se met en place.

La Wallonie offre des musées accessibles avec des programmes de visites adaptés, des attractions et des espaces de loisirs accessibles, et de plus en plus d'activités originales comme par exemple la pratique de ski nautique aux Lacs de l'Eau d'Heure (The Spin) pour personnes avec une déficience visuelle ou en sitwake (siège assis pour PMR), une première plage adaptée au Lac de Bambois, un Bain de forêt inclusif à Tenneville, une visite adaptée de la ville de Marche-en-Famenne grâce à une application spécifique pour smartphone ou tablette (Pazapa), des circuits vélos pour des balades en vélos adaptés, des parcours didactiques spécifiques dans des Parcs naturels, une belle balade balisée au Bois des Rêves à Louvain-la-Neuve...

Les gestionnaires d'hébergements touristiques évoluent aussi en matière d'accessibilité, ils repensent leur offre, font des aménagements et intègrent des évolutions en matière de qualité d'usage et d'accueil spécifique.

Cette dynamique inspire d'autres acteurs du secteur et permet au fil du temps, une meilleure inclusion de toutes et tous dans le tourisme wallon !

Nadine Verheye,
Chargée de mission Tourisme pour tous
au Commissariat général au Tourisme



Le partenariat entre le CGT et Access-i a permis des avancées significatives pour un tourisme inclusif en Wallonie. En garantissant une information vérifiée et fiable, cette collaboration renforce l'accessibilité et améliore l'expérience des visiteurs en situation de handicap.

Pour quel résultat en 2024 ?

On compte environ 220 infrastructures et produits touristiques certifiés Access-i.

- Hébergements (Hôtels, Gîtes & Chambres d'Hôtes, Centres d'hébergement de Tourisme social) ;
- Lieux de découverte et divertissement (Attractions & Musées, Patrimoine, zones de loisirs...) ;
- Bureaux d'accueil touristique ;
- Circuits accessibles pour cyclistes en situation de handicap et convenant aux vélos adaptés (situés principalement sur les RAVeL mais une offre urbaine commence à se développer !) ;
- Sentiers didactiques accessibles. Un projet « Natur'Accessible » de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie ;

Les petits plus pour d'autres loisirs accessibles :

- Festivals & événements;
- Piscines aménagées (grâce au Plan Piscine du Gouvernement wallon).

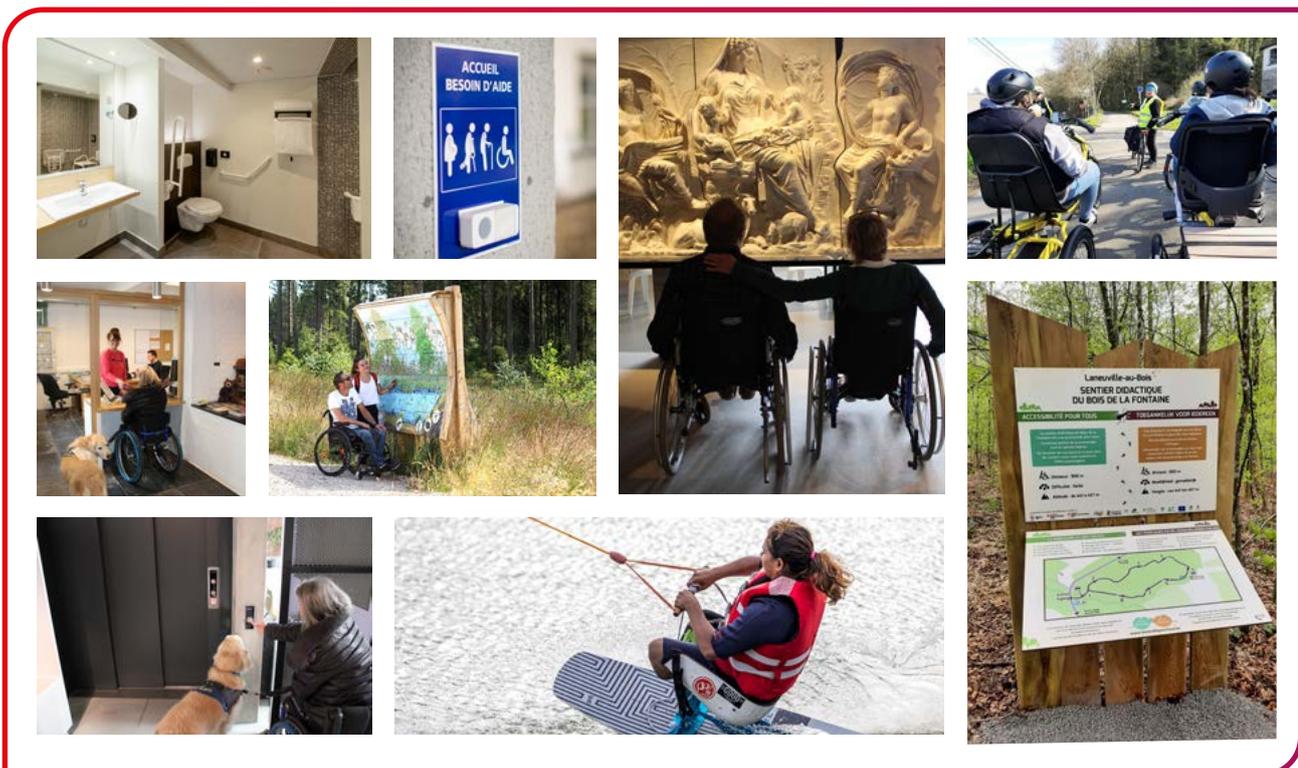
Autre avancée significative : quatre provinces wallonnes ont signé une convention avec l'asbl Access-i. Ceci permet aux partenaires touristiques de bénéficier d'une aide financière (pour les frais relatifs à un audit ou à un cahier de recommandations).

[Province de Liège](#)

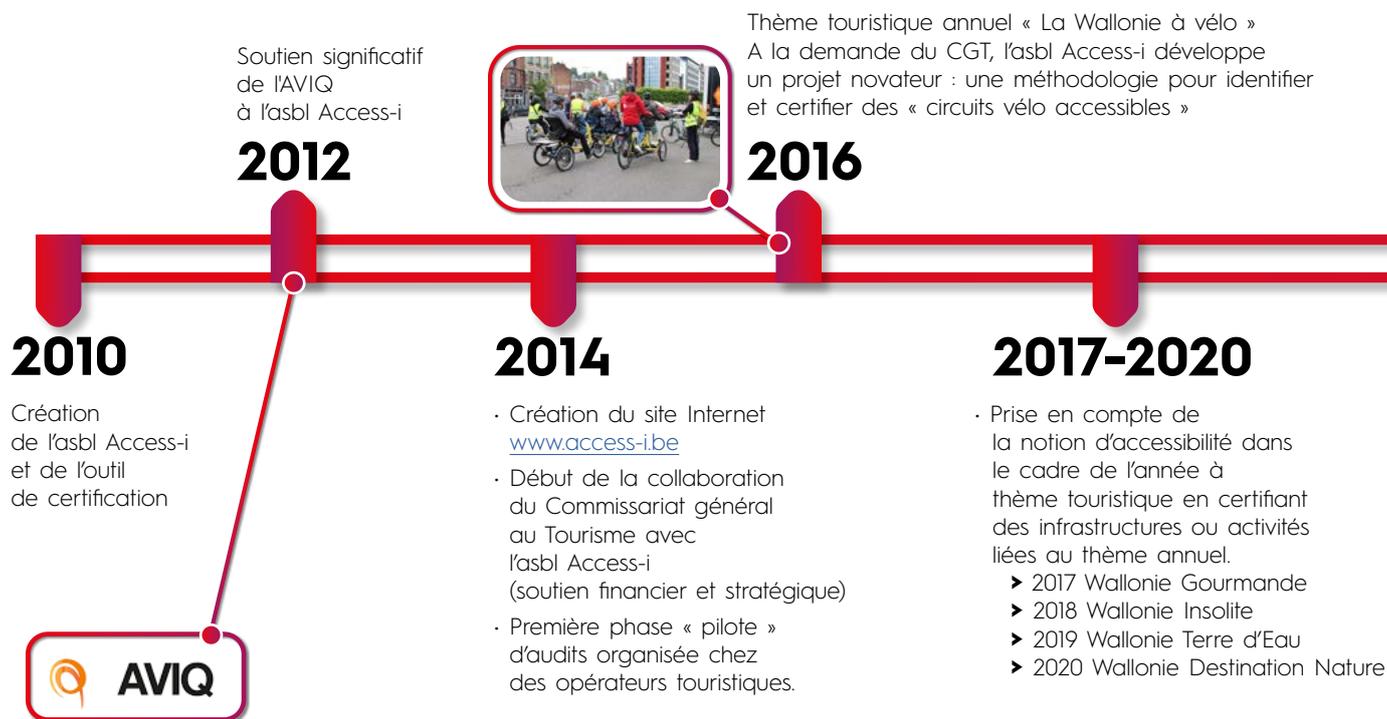
[Province de Luxembourg](#)

[Maison du Tourisme du Brabant wallon](#)

[Province de Hainaut](#)



4. Temps forts



La Wallonie dispose d'un très bon potentiel en matière de vélotourisme. Le rendre en partie accessible aux personnes avec une déficience mentale, auditive, sensorielle ou motrice contribue à l'accès aux loisirs pour tous.

Le thème touristique de l'année 2016, « La Wallonie à vélo », a été le moteur déclencheur pour initier la création d'un référentiel méthodologique permettant d'identifier et de certifier des circuits sur le réseau RAVeL qui pourraient être empruntés par des usagers à besoins spécifiques avec des vélos adaptés.

Les critères d'évaluation des circuits sont axés sur le confort, le plaisir et la sécurité de l'utilisateur, mais aussi sur l'attrait touristique du circuit et l'utilisation de différents vélos adaptés.

Aujourd'hui le résultat est porteur ! 27 circuits sont certifiés et 3 nouveaux sont en cours d'audit. Le maillage de ces circuits sur le territoire wallon s'étoffe et se diversifie grâce à l'adaptation du référentiel qui permet désormais la certification de circuits hors RAVeL comme en milieu urbain ou autour des réseaux points-nœuds.

Stéphanie Villance,
Chargée de mission "vélotourisme"
au Commissariat général au Tourisme





- [Sommet mondial du Tourisme accessible](#)
Évènement organisé à Bruxelles à l'initiative du CAWaB et de l'asbl Access-i. Le CGT et VISITWallonia intègrent le Comité directeur. Le CGT et l'asbl Access-i y présentent la politique menée en matière de Tourisme pour tous en Wallonie et la méthodologie « circuits vélo accessibles ».
- [Plan wallon d'Investissement](#)
A la demande du Gouvernement wallon, le CGT lance un appel à manifestation d'intérêt auprès du secteur touristique et des pouvoirs locaux, en vue d'améliorer l'accessibilité d'infrastructures et de sites touristiques.
-> **1^{ère} phase** : 220 opérateurs touristiques bénéficient d'un pré-audit gratuit

2018

2017

Plan accessibilité du Gouvernement wallon 2017-2019 comprenant 3 mesures relevant du tourisme (cadastre de l'offre accessible, subvention pour aménagements PMR, sensibilisation).

En 2018, l'appel à projets lancé dans le cadre du Plan wallon d'Investissement (« Améliorer l'accessibilité des sites touristiques en Wallonie ») fut une belle opportunité pour les opérateurs touristiques qui souhaitaient entrer dans la démarche ou améliorer le niveau en accessibilité de leur lieu touristique.

Dans un 1^{er} temps, nous avons lancé un appel à manifestation d'intérêt auquel 220 opérateurs ont répondu. Ils ont tous pu bénéficier d'un cahier de recommandations réalisé par les auditeurs de l'asbl Access-i. Sur base de ces recommandations, ils ont pu répondre à l'appel à projet initié en 2019. 91 projets ont été retenus et approuvés par le Gouvernement wallon.

La crise sanitaire de 2020, les inondations de juillet 2021, la crise économique, l'inflation des prix des matériaux et du coût de l'énergie sont venus perturber la réalisation des objectifs de certains projets et la révision de priorités et d'investissements.

Les reports de délais approuvés par le Gouvernement wallon ont cependant permis à 72 projets d'aboutir pour un montant dépassant les 5 millions d'euros. C'est un beau succès ! L'action se clôture cette année, et les projets ont obtenu une Certification Access-i.

C'est une belle collaboration entre les agents du CGT, l'asbl Access-i et ses auditeurs, et les porteurs de projets qui répond parfaitement à la politique actuelle d'amélioration de l'accessibilité du secteur touristique.

Hélène Dubois,
Directrice des Attractions, des Equipements
et des Itinéraires touristiques au Commissariat général au Tourisme



- Plan wallon d'Investissement
-> **2^{ème} phase** : Le CGT lance un appel à projets auprès des 220 opérateurs. 91 projets sont approuvés.
- Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 : Le Gouvernement wallon encourage la communication sur le niveau d'accessibilité via la certification Access-i
- Révision de la méthodologie « vélo » Access-i

- Edition d'un guide pratique « [Accueillir les personnes en situation de handicap](#) ». Cette publication réalisée par le CGT, en collaboration avec l'asbl Access-i, propose aux responsables d'infrastructures touristiques et leurs équipes des conseils et outils pratiques pour accueillir un public en situation de handicap.

2019

2021

2020

- ONU Tourisme retient la candidature du CGT pour le produit « Circuits vélo accessibles » parmi les 10 meilleures bonnes pratiques de tourisme accessible au niveau international. L'OMT édite un [recueil de bonnes pratiques](#) reprenant l'initiative wallonne
- Les Provinces de Luxembourg et de Liège apportent un soutien financier à leurs opérateurs touristiques dans le cadre d'audits et de certifications Access-i.



- Le CGT confie à l'asbl Access-i l'analyse de 2 projets-pilotes :
 - > Faisabilité d'activités adaptées dans les parcs d'aventure : étude de terrain et enquête auprès de publics en situation de handicap.
 - > Accessibilité de balades pédestres : développement méthodologique et exploration du terrain avec des usagers en situation de handicap.
- La Province de Hainaut et la Maison du Tourisme du Brabant wallon apportent un soutien financier à leurs opérateurs touristiques dans le cadre d'audits et de certifications Access-i.
- Sondage Clientèle 2022-23 – [Focus sur les personnes à besoins spécifiques](#) ».

2022-2023

2022

- Plan accessibilité wallon 2022-2024 comprenant 3 mesures relevant du tourisme (diversifier l'offre, enrayer l'auto-déclaration par l'information et la sensibilisation et valoriser l'offre).
- Le Gouvernement wallon adopte un Plan Accessibilité qui envisage un décret visant à assurer, pour une échéance à définir, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux bâtiments, espaces recevant du public, aux services, aux événements, et à l'information et la communication
- Dans le cadre du projet « Handistreaming », le CGT se fait accompagner par des experts en accessibilité pour le suivi de différents projets pour s'assurer qu'il respecte les différentes réglementations en matière d'accessibilité et mène des projets inclusifs.

2024

- L'asbl Access-i obtient le soutien financier de l'AVIQ et du CGT pour créer une nouvelle plateforme web 100% accessible. Lancement en 2025.
- Journées de sensibilisation au handicap organisées par le CGT, par VisitHainaut et par la Maison du Tourisme Destination Brabant wallon.
- Evénement : Tourisme accessible, 10 ans d'évolution.



5. Le mot de la fin

Les questions de Tourisme pour tous me tiennent particulièrement à cœur et occupent une place fondamentale dans les missions de la Direction du Développement stratégique et dans le développement durable du tourisme wallon.

Je suis dès lors particulièrement soucieuse de créer des dispositifs et des politiques robustes et de long terme pour les matières gérées. Il s'agit, pour ce faire, de travailler en concertation avec tous les acteurs concernés : touristiques, experts des questions d'accessibilité, usagers et politiques. Ce travail en réseau est la seule façon de mener à bien des politiques durables, quel que soit d'ailleurs le domaine concerné. Le système de certification Access-i est montré en exemple par nos partenaires internationaux parce qu'il fonctionne en synergie avec toutes les parties prenantes utiles.

La durabilité sociale du tourisme est au centre des travaux que nous menons avec nos partenaires internationaux comme l'Organisation internationale du Tourisme social, durable et solidaire (ISTO). Elle est mentionnée aussi dans le Parcours de Transition du Tourisme ou le Programme européen pour le tourisme 2030 de la Commission européenne, ou encore dans le cadre statistique de l'ONU adopté en mars 2024.

Ce pilier du développement de nos activités, hormis les valeurs essentielles qu'il soutient et sa contribution à une meilleure cohésion sociale, constitue enfin un apport économique important pour nos territoires et une belle opportunité de renforcer leur compétitivité et leur attractivité.

Vanessa Grandgagnage,
Directrice du Développement stratégique
au Commissariat général au Tourisme



La certification Access-i offre une information fiable sur l'accessibilité des sites et infrastructures touristiques, facilitant l'organisation de séjours ou de journées de loisirs pour les personnes en situation de handicap en Wallonie. La méthodologie évolue selon les besoins de ces usagers et du développement de produits touristiques. C'est ainsi que d'autres projets sont en cours d'analyse afin de répondre à la demande.

La volonté du Commissariat général au Tourisme est d'ouvrir son secteur de manière durable et accessible au plus grand nombre, en favorisant la mixité sociale et le bien-être de tous. Cette dimension de durabilité sociale est aussi importante que la dimension environnementale ou économique du tourisme.



PLUS D'INFOS :

Tourisme pour Tous

- [Le développement du Tourisme pour tous en Wallonie](#)
- [L'offre touristique accessible certifiée Access-i](#)
(informations précises par offre et par type de handicap)

CONTACT

Tourisme pour Tous

tourismepourtous@tourismewallonie.be
<https://www.tourismewallonie.be/tourisme-pour-tous>

